

Comblers le déficit de financement dans les infrastructures vertes en Europe



Benjamin Kelly
Senior Analyst,
Global Research

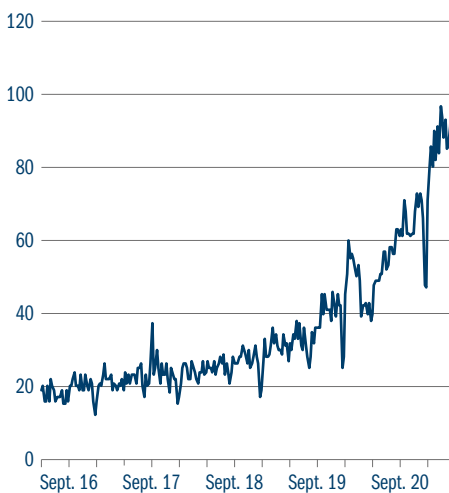


Ingrid Edmund
Senior Portfolio Manager,
Infrastructure Investments

L'investissement responsable s'est considérablement développé ces cinq dernières années. Mais le contexte des six derniers mois a donné un sérieux coup d'accélérateur au secteur.

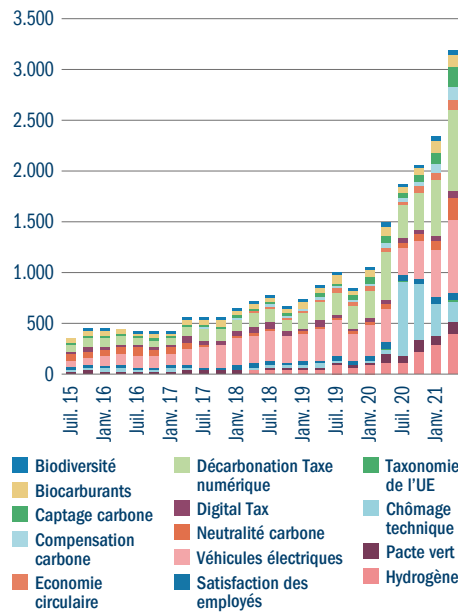
Selon les données de Google Analytics, les recherches Internet d'expressions contenant la mention « ESG » (Environnement, social et gouvernance) au niveau mondial ont atteint un pic en mars 2021 (Figure 1). Cette tendance se reflète également dans les comptes rendus d'événements d'entreprises qui, de plus en plus, font la part belle aux thèmes ESG (Figure 2).

Figure 1 :
Résultats de Google Analytics pour les recherches sur « ESG »



Source : Google Analytics, mai 2021. Les chiffres représentent l'intérêt de recherche mesuré par rapport au point le plus élevé sur le graphique pour la région et le moment considéré(e). Une valeur de 100 correspond à la popularité maximale, une valeur de 50 signifie que le terme est deux fois moins populaire. La valeur zéro signifie qu'il n'y a pas suffisamment de données pour ce terme.

La décarbonation et les VE toujours en bonne place
Thèmes ESG régulièrement cités dans les comptes rendus d'événements



Source : Alphasense (gauche) et Morgan Stanley (droite), avril 2021.

Figure 2 : Les grands thèmes de l'IR de plus en plus cités dans les comptes rendus d'entreprise

Cette croissance spectaculaire s'explique avant tout par un solide soutien politique, en particulier en Europe. Le développement des infrastructures vertes y est pour le moins ambitieux. L'Union européenne a été parmi les premières à s'engager à atteindre la neutralité carbone – à l'horizon 2050¹ – et c'est elle aussi qui va le plus loin dans ses projets d'investissement destinés à favoriser une transition verte. Certains observateurs estiment que pas moins de 7.000 milliards EUR de dépenses d'infrastructure seront nécessaires sur les 30 prochaines années pour atteindre les objectifs que l'UE s'est fixés, dont environ 3.000 milliards EUR proviendront de sources privées.²

Certes, 2050, c'est encore loin, mais l'UE n'entend pas y aller de main morte. Véritable pilier de la transition vers un avenir bas carbone sur le Vieux Continent, le Pacte vert vise une réduction de 50 à 55% des émissions de carbone d'ici 2030 par rapport aux niveaux

Intérêt accru pour la neutralité, le captage et la compensation carbone par rapport au T42020

	Var. en gliss. an.	Var. en gliss. trim.
Biodiversité	29%	33%
Biocarburants	22%	-1%
Captage du carbone	194%	67%
Compensation carbone	134%	72%
Economie circulaire	60%	4%
Décarbonation	81%	49%
Taxe numérique	56%	39%
Véhicules électriques	99%	51%
Satisfaction des employés	33%	31%
ESG	34%	25%
Taxonomie de l'UE	525%	39%
Chômage technique	327%	-29%
Pacte vert	46%	19%
Hydrogène	258%	34%
Neutralité carbone	352%	107%
Energies renouvelables	16%	7%

de 1990.³ Il ne sera pas uniquement question de mettre en place de nouveaux projets (« greenfield »), mais aussi de développer des actifs déjà opérationnels (« brownfield »), qui soutiendront de façon déterminante les investissements durables.

Pour les investisseurs, l'appétit gargantuesque de l'Europe pour les investissements en infrastructures vertes sera naturellement source d'opportunités considérables. Les objectifs du Pacte vert impliquent un déficit d'investissement de quelque 470 milliards EUR par an jusqu'en 2030.⁴ Ces besoins ne pourront être satisfaits sans une injection majeure de capitaux privés parallèlement aux dépenses et aux incitations gouvernementales, ce qui créera de vastes possibilités d'investissement sur plusieurs années.

Outre les avantages qu'ils procurent sur le plan environnemental, les investissements dans les infrastructures vertes sont également de nature à stimuler l'activité →

économique. Selon une étude récente de FMI,⁵ chaque dollar dépensé en faveur de la neutralité carbone génère plus d'un dollar d'activité économique. L'effet multiplicateur perdure par ailleurs pendant au moins quatre ans et l'impact en termes d'activité économique est de deux à sept fois supérieur à celui associé aux mesures considérées comme néfastes pour l'environnement.

Le coup de pouce politique

Alors que l'Europe s'emploie à stimuler la reprise économique post Covid-19, elle accroît parallèlement ses projets d'investissement en infrastructures vertes. Associé au Pacte vert, le Plan de relance de l'UE donne à la transition climatique un rôle central dans les efforts de stimulation de la reprise et de la croissance économique sur le continent, à travers la création des emplois de demain et d'impacts positifs en matière de climat et de durabilité, à savoir notamment la réduction des émissions, une plus grande autosuffisance énergétique et une diminution des prix des factures énergétiques.

Pour soutenir le programme de son Pacte vert, l'UE avait prévu initialement de mobiliser au moins 1.000 milliards EUR d'investissements publics et privés d'ici 2030, mais elle a largement relevé ses ambitions dans le cadre du plan de relance élaboré pour faire face aux retombées économiques de la crise du Covid-19. Les mesures de soutien supplémentaires prévues par le Plan de relance de l'UE pour la période 2021-27 devraient avoisiner 1.850 milliards EUR, dont un quart environ pourrait être alloué aux investissements liés à la transition climatique.⁶ Un Fonds pour une transition juste doté d'une enveloppe de 17,5 milliards EUR a par ailleurs été approuvé dans le cadre du Pacte vert pour atténuer l'impact de la transition climatique en Europe sur l'économie et l'emploi.⁷

La Taxonomie verte de l'UE contribuera à orienter les investissements privés vers les infrastructures vertes. C'est là un effort ambitieux d'élaborer une classification des activités économiques en fonction de leur caractère durable. L'idée est d'influencer la manière dont les capitaux privés sont alloués, parallèlement au cadre moins contraignant des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. A l'échelle mondiale, les moyens déployés pour atteindre les ODD pourraient créer plus de 12.000 milliards USD de débouchés commerciaux⁸ dans quatre domaines clés : santé et bien-être, vie citadine, énergie et matériaux, alimentation et agriculture.

Quatre grands thèmes d'investissement

Les quatre thèmes d'investissement les plus pertinents pour les infrastructures européennes sont au coeur de l'agenda du Pacte vert.



1. Energie renouvelable

Le plan prévoit de doubler la production d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030, afin de contribuer aux objectifs de réduction des émissions. Ceci implique une nette augmentation des taux d'investissement actuels des entreprises de services publics européennes dans les capacités d'énergies renouvelables et les réseaux électriques. Selon une étude réalisée par le cabinet de conseil AT Kearney, les investissements annuels dans les énergies renouvelables en Europe passeront de 60 milliards EUR en 2020 à 90 milliards EUR en 2022. D'ici 2030, les investissements dans les capacités éoliennes et solaires en Europe totaliseront au moins 650 milliards EUR et pourraient atteindre 1.000 milliards EUR.⁹ De quoi faire grimper considérablement les valorisations des entreprises de services publics en Europe, à plus forte raison eu égard à l'accélération de la demande qui résultera de l'électrification des transports. Les équipementiers devraient également voir leurs bénéfices augmenter, à l'image du fabricant d'éoliennes danois Vestas, qui a enregistré l'an dernier un rendement du capital investi d'environ 20%.¹⁰



2. Mobilité verte

L'électrification des transports est une composante clé du Pacte vert. A cet égard, ce dernier stipule que d'ici 2030, au moins 30 millions de voitures zéro

émission seront en circulation sur les routes d'Europe,¹¹ que le nombre de trajets en train à grande vitesse doublera en Europe et que tous les transports collectifs réguliers pour des trajets de moins de 500 km devront être neutres en carbone.¹²

Pour certaines entreprises, ces ambitions sont autant d'opportunités immédiates de générer des rendements intéressants. Si les fabricants d'équipements destinés au réseau ferroviaire sont bien placés pour bénéficier du Pacte vert, une transition accélérée en faveur des véhicules électriques constitue un défi de taille pour les constructeurs automobiles, qui devront développer de nouveaux modèles dotés d'une capacité de batterie suffisante.



3. L'hydrogène comme source d'énergie pour demain

L'hydrogène suscite un intérêt croissant en tant que source d'énergie propre, même s'il est toujours plus cher en comparaison. Les coûts de ce que l'on appelle « l'hydrogène vert » – produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable – ont baissé grâce à la forte démocratisation de l'énergie renouvelable, mais ils restent sept fois plus élevés que les combustibles fossiles. A noter également que l'hydrogène est difficile à stocker et à transporter.¹³ Il présente cependant un solide potentiel dans les domaines où l'électrification est impossible, comme l'industrie lourde, le transport par camion, le transport maritime ainsi que le stockage d'énergie saisonnier, et l'UE a pour objectif de faire passer la part de l'hydrogène dans le bouquet énergétique du continent de moins de 2% actuellement à 13-14% d'ici 2050.¹⁴ Pour réaliser ce potentiel, les investissements devront être encouragés par un soutien politique important. La Commission européenne estime que le prix du carbone fixé dans le cadre du Système d'échange de quotas d'émission de l'UE devra passer d'environ 30 EUR actuellement à 55-90 EUR la tonne.¹⁵ Parmi les exemples de projets en cours, citons la construction par Ørsted d'une usine d'hydrogène vert d'une puissance de 1 GW en mer du Nord néerlandaise, dont la mise en service est prévue pour

2030 ;¹⁶ et le projet HyNet North West du britannique Cadent, qui a obtenu 72 millions GBP de fonds (notamment gouvernementaux) pour financer un projet de production d'hydrogène associé au captage et au stockage du carbone (CSC). Ces capitaux frais devraient permettre d'accélérer le projet et de prendre une décision d'investissement définitive d'ici 2023, afin que la phase initiale devienne opérationnelle d'ici 2025.¹⁷



4. Parc immobilier

Les trois quarts environ des 220 millions de bâtiments que compte l'UE sont jugés inefficaces sur le plan énergétique.¹⁸ Le plan de relance adopté par l'Union pour faire face au Covid-19 entend canaliser des investissements importants pour moderniser un parc immobilier qui représente 36% des émissions de gaz à effet de serre dans la région et 40% de la consommation d'énergie. Les grands objectifs du plan prévoient une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments d'ici 2030 et une diminution de 18% de l'énergie utilisée pour le chauffage et la climatisation. Ceci implique de doubler le taux de rénovation des bâtiments pour le porter à 2% au cours de la prochaine décennie, ce qui nécessitera l'investissement de 275 milliards EUR chaque année. Un durcissement des normes en matière d'efficacité énergétique est par ailleurs prévu.¹⁹

Ces thèmes font écho aux opportunités que nous observons dans le domaine des infrastructures, et en particulier ces 12 derniers mois, pour tout ce qui touche aux méthodes de décarbonation, comme le captage du carbone, et aux solutions liées à la décarbonation (« brownfield » et « greenfield »), à savoir l'hydrogène et la compensation carbone.

Le contexte politique favorable garantit ainsi de nombreuses opportunités d'emploi liées au développement durable dans l'univers des petites et moyennes capitalisations.

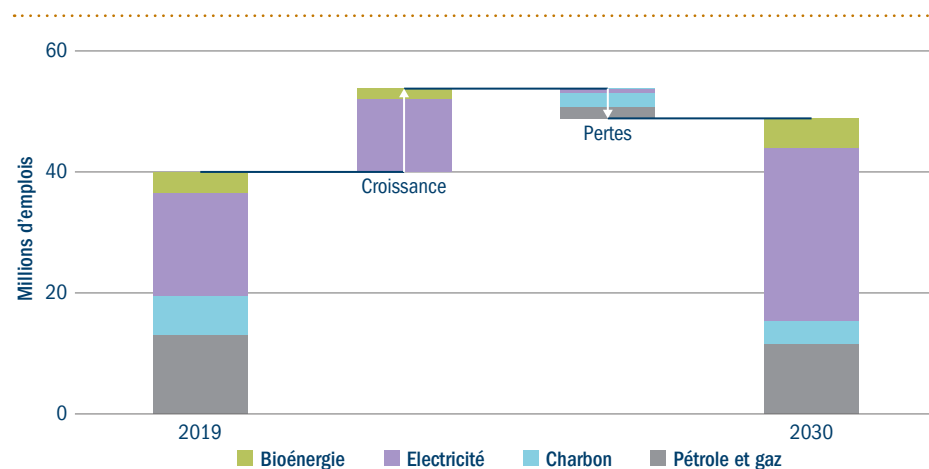
Et le social dans tout ça ?

Cette course à la neutralité carbone risque de créer bien des laissés pour compte, parmi ceux qui n'auront peut-être pas la possibilité d'opérer une reconversion vers les métiers des industries à faible émission de carbone ou qui ne pourront pas profiter des avantages du nouveau système énergétique. La Transition juste reconnaît les enjeux sociaux de l'objectif zéro émissions, en matière d'emploi, de

formation, mais aussi de collaboration avec les communautés afin de s'assurer que personne ne reste sur le carreau (Figure 3). Il est selon nous essentiel de collaborer avec les entreprises de notre portefeuille – et toutes celles qui l'intégreront à l'avenir – afin de garantir une transition équitable pour les employés. Nos business plans sont d'ailleurs guidés par des stratégies visant à garantir des résultats sociaux positifs.

Par sa volonté de rendre son économie plus verte, l'Europe créera immanquablement de nouvelles perspectives d'investissement dans le domaine des infrastructures. Les responsables politiques européens sont en effet conscients qu'ils ne pourront pas atteindre leurs objectifs de neutralité carbone sans attirer les capitaux privés. Le calendrier du Pacte vert pour les dix prochaines années est ambitieux, alors ne perdons pas de temps et explorons dès aujourd'hui les grands thèmes d'investissement qui y sont liés.

Figure 3 : Emploi lié à l'offre énergétique dans le cadre d'une trajectoire de neutralité carbone, données mondiales, 2019-2030



Source : Agence internationale de l'énergie, 2019.

¹ https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2050_en

² Goldman Sachs Equity Research : *The EU Green Deal*, juillet 2020.

³ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_1599

⁴ <https://rethinktherecovery.org/>

⁵ IMF.org, *Building Back Better: How Big Are Green Spending Multipliers?*, 19 mars 2021.

⁶ https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_en

⁷ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_2354

⁸ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sg-finance-strategy/>

⁹ <https://www.handelsblatt.com/unternehmen/energie/energiewirtschaft-bis-zu-eine-billion-euro-fuer-oeokostrom-energiekonzerne-planen-rekordinvestitionen/26727336.html>

¹⁰ https://www.vestas.com/-/media/vestas/investor/investor%20pdf/financial%20reports/2019/q4/2019_annual_report.pdf

¹¹ Reuters, *EU to target 30 million electric cars by 2030*, 4 décembre 2020.

¹² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020DC0789>

¹³ <https://www.energy.gov/eere/fuelcells/hydrogen-storage-challenges>

¹⁴ https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/hydrogen_strategy.pdf

¹⁵ <https://www.icis.com/explore/resources/news/2020/08/03/10537257/eu-hydrogen-strategy-could-cause-power-and-carbon-prices-to-drop>

¹⁶ <https://www.energylive.com/2021/04/01/orsted-to-build-one-of-the-worlds-largest-hydrogen-plants-at-north-sea-port/>

¹⁷ <https://www.business-live.co.uk/economic-development/72m-funding-announced-hynet-north-20193274>

¹⁸ https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/eu_renovation_wave_strategy.pdf

¹⁹ https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/eu_renovation_wave_strategy.pdf

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
COLUMBIATHREADNEEDLE.COM



Informations importantes : Document exclusivement réservé aux investisseurs professionnels et/ou qualifiés (non destiné aux particuliers). Il s'agit d'un document publicitaire. Le présent document est uniquement destiné à des fins d'information et ne saurait être considéré comme représentatif d'un quelconque investissement. Il ne saurait être considéré comme une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente de titres quelconques ou autres instruments financiers, ou de la fourniture de conseils ou de services d'investissement. **Investir comporte des risques, y compris le risque de perte du principal.** Votre capital est exposé à des risques. Le risque de marché peut affecter un émetteur, un secteur de l'économie ou une industrie en particulier ou le marché dans son ensemble. La valeur des investissements n'est pas garantie. Il se peut dès lors que l'investisseur ne récupère pas sa mise de départ. Les investissements internationaux impliquent certains risques et une certaine volatilité en raison des fluctuations éventuelles sur le plan politique, économique ou des changes et des normes financières et comptables différentes. **Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document sont présentés exclusivement à des fins d'illustration, ils sont susceptibles de changer et ne doivent pas être interprétés comme une recommandation d'achat ou de vente. Les titres mentionnés peuvent générer ou non un rendement.** Les opinions exprimées le sont à la date indiquée. Elles peuvent varier en fonction de l'évolution du marché ou d'autres conditions et peuvent différer des opinions exprimées par d'autres associés ou sociétés affiliées de Columbia Threadneedle Investments (Columbia Threadneedle). Les investissements réels ou les décisions d'investissement de Columbia Threadneedle et de ses sociétés affiliées, que ce soit pour leur propre compte ou pour le compte de clients, ne reflètent pas nécessairement les opinions exprimées. Ces informations ne sont pas destinées à fournir des conseils en investissement et ne tiennent pas compte de la situation particulière des investisseurs. Les décisions d'investissement doivent toujours être prises en fonction des besoins financiers, des objectifs, des fins, de l'horizon temporel et de la tolérance au risque spécifiques de l'investisseur. Les classes d'actifs décrites peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. **Les performances passées ne préjugent aucunement des résultats futurs et aucune prévision ne saurait être considérée comme une garantie.** Les informations et opinions fournies par des tiers ont été obtenues auprès de sources jugées fiables mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Le présent document et son contenu n'ont pas été vérifiés par une quelconque autorité de tutelle.

En Australie : Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited [« TIS »], ARBN 600 027 414. TIS est exemptée de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la Loi sur les sociétés et s'appuie sur le Class Order 03/1102 relatif à la commercialisation et à la fourniture de services financiers à des clients « wholesale » australiens, tels que définis à la section 761G de la Loi de 2001 sur les sociétés. TIS est réglementée à Singapour (numéro d'enregistrement : 201101559W) par la Monetary Authority of Singapore en vertu de la Securities and Futures Act (chapitre 289), qui diffère des lois australiennes.

A Singapour : Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited, 3 Killiney Road, #07-07, Winsland House 1, Singapour 239519, une société réglementée à Singapour par la Monetary Authority of Singapore en vertu de la Securities and Futures Act (Chapitre 289). Numéro d'enregistrement : 201101559W. Le contenu de ce document n'a pas été vérifié par la Monetary Authority of Singapore.

A Hong Kong : Publié par Threadneedle Portfolio Services Hong Kong Limited 天利投資管理香港有限公司. Unit 3004, Two Exchange Square, 8 Connaught Place, Hong Kong, qui est autorisée par la Securities and Futures Commission (« SFC ») à exercer des activités réglementées de Type 1 (CE :AQA779). Enregistrée à Hong Kong en vertu de la Companies Ordinance (chapitre 622) sous le n° 1173058.

Au Royaume-Uni : Publié par Threadneedle Asset Management Limited, une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204. Siège social : Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AG. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Dans l'EEE : Publié par Threadneedle Management Luxembourg S.A. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 110242, 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Au Moyen-Orient : Le présent document est distribué par Columbia Threadneedle Investments (ME) Limited, qui est réglementée par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA).

Les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas un conseil financier et ne s'adressent qu'aux personnes ayant des connaissances appropriées en matière d'investissement et satisfaisant aux critères réglementaires pour être qualifiées de Client professionnel ou de Contrepartie commerciale ; nulle autre personne n'est autorisée à prêter foi à ces informations.

En Suisse : Threadneedle Asset Management Limited. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204, dont le siège social est situé Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres, EC4N 6AG, Royaume-Uni. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Publié par Threadneedle Portfolio Services AG, Siège social : Claridenstrasse 41, 8002 Zurich, Suisse.

Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.
columbiathreadneedle.com

Publié en juin 2021 | Valable jusqu'en décembre 2021 | J31594 | 3609465